

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Copil et gouvernement à fleurets mouchetés

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

Dans sa communication du mardi 26 mai sur la situation épidémiologique relative au Covid-19, le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus semble adresser une mise en garde au gouvernement quant à la progression du Covid-19 au Gabon. "Devant la montée progressive des cas de Covid-19 dans notre pays, nous devons renforcer les mesures de prévention contre cette maladie, notamment la restriction des sorties non essentielles", a affirmé mardi passé le Copil.

Pour le Comité, dépasser la barre symbolique des 2 000 cas en début de semaine est le signe qu'il y a péril en la demeure. S'assurer que la restriction sur les sorties non essentielles est respectée incombe d'abord à l'État. C'est lui qui doit veiller à ce que les mesures de prévention qu'il a prises soient suivies par la population (qui, très souvent, qu'en fait aussi à sa tête). Devant le nombre croissant des contaminations qu'il relève, le Copil semble affirmer que ce n'est pas à lui (Comité technique) de contraindre les populations à respecter les mesures.

Même s'il ne le dit pas clairement, à ses yeux, seul l'Exécutif a ce pouvoir. En effet, dès le mois de mars, ce dernier avait ordonné, notamment, que le nombre de personnes autorisées dans les réunions de travail ou autres rencontres passe de 50 à 30 individus, puis à 10, qu'un système de désinfection des salariés des secteurs privé et public soit installé à l'entrée de chaque entreprise et administration, etc.

"Bien que le gouvernement ait décidé d'instaurer à nouveau le confinement partiel, nous constatons une grande circulation humaine dans les lieux publics, au moment où la règle est de limiter les sorties non essentielles, plus particulièrement pour les personnes ayant des

comorbidités, qui sont les plus vulnérables face à la maladie du coronavirus". C'est, de tout le communiqué, la partie qui pose vraiment problème.

Lorsque le gouvernement avait annoncé la levée du confinement total, au début du mois de mai, de nombreuses personnes avaient trouvé que c'était une très mauvaise idée. La courbe de contamination ne cessant d'augmenter. Aujourd'hui, en dépassant la barre des 2 000 cas, le Gabon fait face aux conséquences de cette décision qui était à la fois économique et politique.

Désormais, la vie a presque repris son cours à Libreville et ses



Photo: Wilfried MBINAH/L'Union

**Le Copil estime que la règle des sorties non essentielles n'est pas respectée.**

environs. Il ne manque plus que la réouverture des bars, des lieux

de culte ou des écoles, pour que tout redevienne normal.

L'étonnement du Copil, qui constate "une grande circulation humaine dans les lieux publics au moment où la règle est de limiter les sorties non essentielles", est néanmoins agaçant et un brin provocateur. Lorsque le confinement général a été assoupli, personne ne se souvient avoir entendu le Comité émettre des réserves ou signifier sa désapprobation suite à cette décision.

Passer du confinement total au partiel avait forcément des conséquences, et certains donnent déjà l'impression de vouloir tirer la couverture de leur côté.

## Quid des personnes à risque ?

Prissilia M. MOUITY  
Libreville/Gabon

C'EST évident ! Le coronavirus est mortel. Il l'est encore plus pour les personnes dites à risque. C'est-à-dire celles-là qui présentent des antécédents médicaux chroniques. Entre autres, les personnes du troisième âge, celles atteintes des pathologies cardiovasculaires, les diabétiques, les insuffisants rénaux, les obèses... Une fois contaminés, ces patients seraient plus vulnérables au Covid-19 et développeraient très souvent des formes plus graves de la maladie. S'agissant de l'âge, c'est un fait observé partout : le Covid-19 est particulièrement redoutable pour les seniors. Selon une étude épidémiologique française, les personnes âgées d'au moins 65 ans représenteraient 92 % des

décès en France par exemple. "Dépassée la soixantaine, l'être humain n'a plus toute sa capacité de lutte contre les agressions." À côté de cela, les patients souffrant des maladies cardiovasculaires développeraient des formes plus graves du Covid-19. Comme on le sait, le Covid-19 n'est pas seulement une infection respiratoire, mais aussi une agression qui provoque, chez certains, une violente réaction immunitaire de l'organisme. Selon nos confrères du Figaro, "les descriptions des atteintes d'organes, au-delà des poumons, ont mis en évidence, plus spécifiquement, une atteinte des cellules cardiaques pouvant donner des myocardites (inflammation du muscle cardiaque). De plus, un syndrome inflammatoire général agresse les vaisseaux de l'ensemble du corps dans certains cas, et explique le



Photo: DRI/L'Union

**Diabétiques, obèses, hypertendus... seraient plus vulnérables au Covid-19.**

risque accru d'aggravation en cas d'antécédent cardiovasculaire." En outre, les patients diabétiques qui présentent un diabète non équilibré ou des complications, sont susceptibles également de développer des formes plus graves de Covid-19. C'est ce qu'indique le site Doctissimo. "Une personne sur quatre admises en réanimation aurait un diabète et 30 % des malades décédés en réanimation. Un diabétique n'a pas plus de risque qu'un autre d'attraper le coronavirus, mais s'il s'infecte, il a deux fois plus de risque d'être hospitali-

sé et trois fois plus de risque de décéder", peut-on lire sur Doctissimo. Les patients dialysés (les personnes souffrant d'insuffisance rénale) et les obèses seraient aussi des personnes fragiles, susceptibles de développer des complications médicales une fois contaminées.

La liste des personnes dites vulnérables au Covid-19 est non exhaustive. Toute personne à la santé fragile serait considérée comme personne à risque. Les mesures de protection doivent donc être renforcées chez ces dernières.

